



Le Premier Ministre

0 0 3 4 2 7

Paris, le 13 JAN. 2009

COURRIER ARRIVÉ LE

15 JAN. 2009

CABINET DU MAIRE

Madame le Maire,

Ces dernières années, un nombre croissant de municipalités a été amené à développer une politique d'action sociale non seulement en direction de nos concitoyens les plus défavorisés, mais aussi en direction des salariés les plus pauvres, voire des familles à revenus intermédiaires qui rencontrent des difficultés inédites (coût du crédit ou charge de logement par exemple).

La crise à laquelle la France est confrontée depuis l'été risque de renforcer encore les difficultés des ménages les plus modestes.

Certes, la mise en place du revenu de solidarité active à compter du 1^{er} juin prochain permettra de renouveler les politiques de solidarité et d'apporter des réponses correspondant mieux aux besoins de ces ménages. Mais il convient aussi de conforter les initiatives innovantes réalisées par les collectivités locales pour promouvoir de nouvelles politiques de solidarité.

A cet égard, la politique menée par la Ville de Beauvais et son centre communal d'action sociale est exemplaire. En tant que maire de cette ville, vous avez en effet mis en place un « plan d'harmonie sociale » dont le caractère innovant a été salué par le prix de l'innovation sociale en 2006 et qui s'attache à fournir de nouvelles réponses aux familles modestes pour les aider dans la prise en charge de besoins aussi essentiels que le paiement des cantines ou des crèches, des frais liés à l'installation dans le logement ou des frais liés à l'accès à l'énergie.

*Madame Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais
Hôtel de Ville
1, rue Desgroux
60000 BEAUVAIS*